

## Lurbanisme à l'échelle communautaire

## Le PLUi-H, un document de planification territoriale

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec volet Habitat programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir. Il vise à mettre en cohérence les politiques des communes en matière d'habitat, de développement économique, de mobilité, de préservation des espaces naturels et agricoles, etc.

Il s'imposera à tous, particuliers, entreprises, administrations et servira de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration de travaux, etc.).

## Pourquoi un PLUi-H?

Aujourd'hui nous vivons dans une commune et travaillons dans une autre, nous nous déplaçons pour nos loisirs, nos achats, etc. Répondre aux enjeux liés à l'aménagement du territoire nécessite de dépasser les limites communales.

C'est pourquoi la Communauté de communes a décidé de lancer l'élaboration du PLUi-H. Il est essentiel d'assurer la cohérence du projet de planification urbaine à l'échelle des 17 communes. Les élus communaux et les habitants seront largement associés à la démarche pour partager les enjeux, s'entendre collectivement sur le développement du territoire et élaborer un projet partagé par tous.

## Quels impacts au quotidien?

Le PLUi-H touche à de nombreuses questions de notre vie quotidienne, que l'on soit résidant, actif, retraité, chef d'entreprise... Où est-il possible de construire ? Qu'est-il possible de construire et comment ? Où vont pouvoir s'installer les commerces et les services ? Comment vais-je pouvoir me déplacer sur le territoire ? Quels seront les espaces naturels et agricoles protégés ? ...

23 000 habitants

9 850 emplois

Le calendrier

2018

Lancement de la procédure en Conseil communautaire

Diagnostic territorial et analyse de l'état initial de l'environnement

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

2021 - 2022

Traduction réglementaire du PADD : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), règlement et zonage

Fin 2022

Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUi-H en Conseil communautaire

Enquête publiquet et approbation du projet de PLUi-H en Conseil communautaire

» adresser un mail ou un courrier à l'attention de la Présidente de la

Communauté de communes » écrire vos suggestions dans le registre disponible dans votre mairie ou au siège de

assister aux réunions publiques et aux la CCPCP

ateliers habitants



Communauté de communes Pleyben Châteaulin Porzay - CCPCP rue Camille Danguillaume - CS 60043 29150 Châteaulin Tél. 02 98 16 14 00 - plui@ccpcp.bzh